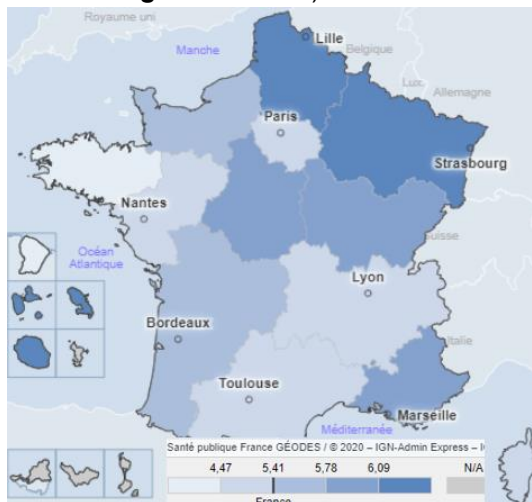


PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

LE CONTEXTE

♦ En France, en 2019, 4 millions de personnes étaient identifiées diabétiques par l'assurance maladie (**365 000 habitants du Grand Est, soit 6,6% de la population de cette région en 2018¹**).



♦ Santé Publique France estime en 2021², en France, la prévalence du diabète traité par médicaments à 5,41% de la population soit 3,5 millions de personnes (**chiffre supérieur en Grand Est, 6,09%**).

♦ Les hommes sont plus touchés que les femmes (sauf Outre-mer) : en 2020, un homme sur 5 âgé de 70 à 85 ans et une femme sur 7 âgée de 75 à 85 ans étaient traités pharmacologiquement pour un diabète.

Inscrit dans les engagements prioritaires de « Ma santé 2022 : transformation du système de santé » ainsi que du PRS, et présent dans l'axe 4 « Promotion et prévention de la santé » du CPOM 2 entre l'URPS Pharmaciens GE et l'ARS GE, le diabète fait l'objet de 2 projets :

1. Une mise en place d'une action de repérage et dépistage du diabète de type 2 dans un objectif de réduction des inégalités sociales et territoriales (perspective) : développement d'un protocole et d'une communication ajustés aux pharmacies : **CAMPAGNE DE DEPISTAGE DIA-DEP** (novembre 2022- juin 2023)
2. Une action éducative sur la prise en charge et l'accompagnement du patient diabétique à l'officine : approche par des entretiens adaptés au patient diabétique (observance, prévention...), par des aides aux bonnes pratiques de dispensation, par des conseils associés à la délivrance : **LE TOUR DE MON DIABÈTE EN 300 SECONDES** (fin 2023 - juin 2024)



LES OBJECTIFS

L'objectif principal de ce dispositif est par une action éducative, de placer le patient au cœur du système et d'optimiser la qualité de la prise en charge de son diabète en le rendant acteur de sa maladie chronique.

Cette action éducative est un processus continu d'apprentissage et de soutien psychosocial permettant :

- De valoriser le rôle du pharmacien dans le suivi des pathologies chroniques comme le diabète dans un objectif de prévention, promotion de la santé et de maintien du patient diabétique dans son parcours de soin
- D'organiser l'articulation entre la médecine de ville, le secteur médico-social et l'hôpital pour mieux répondre aux besoins de soins en proximité
- D'optimiser la gestion de la maladie et de son traitement au quotidien par le patient avec une amélioration de sa santé, de sa qualité de vie et de celle de ses proches
- De tendre vers la réduction du nombre d'hospitalisations, de séjours aux urgences et de visites médicales non programmées

Dans un premier temps, une étude de faisabilité proposera de répondre à plusieurs objectifs spécifiques :

- Évaluer la faisabilité d'un tel suivi par le pharmacien d'officine dans une routine d'échange au comptoir
- Évaluer l'adhésion et la satisfaction des pharmaciens au dispositif de suivi et aux outils mis à disposition
- Évaluer l'adhésion et la satisfaction du patient diabétique au dispositif de suivi
- Évaluer les freins au dispositif et les possibilités pour les lever

LES 15 THÉMATIQUES PROPOSÉES

- ✓ Activité physique adaptée
- ✓ Autosurveillance
- ✓ Conseils hygiéno-diététiques
- ✓ Contrôles biologiques
- ✓ Diabète gestationnel
- ✓ Évolution de la maladie
- ✓ Gestion hypoglycémie / hypoglycémie

- ✓ Gestion des vacances
- ✓ Ophtalmologie
- ✓ Plaies et cicatrisation / Pied diabétique
- ✓ Suivi médecin généraliste & spécialistes
- ✓ Traitements
- ✓ Transport / Adaptation des doses
- ✓ Vaccination
- ✓ Thématique libre

¹ Diabète en Grand Est, les chiffres clés – janvier 2020 : [https://ors-](https://ors-ge.org/sites/default/files/documents/Diab%C3%A8te%20chiffres%20cl%C3%A9s%20_VF_2020_01_30.pdf)

[ge.org/sites/default/files/documents/Diab%C3%A8te%20chiffres%20cl%C3%A9s%20_VF_2020_01_30.pdf](https://ors-ge.org/sites/default/files/documents/Diab%C3%A8te%20chiffres%20cl%C3%A9s%20_VF_2020_01_30.pdf)

² SPF 09/11/2022 - Le diabète : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/diabete/donnees/#tab5>

EN PRATIQUE

Les participants à l'étude de faisabilité

La participation des pharmacies à l'étude de faisabilité est basée sur le volontariat : **15 à 20 pharmacies** issues des 3 ante-régions

Pour intégrer le projet, les officines signeront une charte d'engagement avec l'URPS définissant les points suivants :

- Respect du cadre méthodologique de l'étude
- Participation obligatoire au webinaire de présentation proposé par l'URPS pharmaciens
- Remontée d'informations à l'URPS pharmaciens
- Participation par retour d'un questionnaire de faisabilité mis en ligne par l'URPS après les 6 mois d'expérimentation

Le suivi à l'officine dans le cadre d'un diabète sera proposé à des patients connus de l'officine comme diabétique de type 1 ou de type 2 se présentant à l'officine :

- Pour la délivrance de leur ordonnance de traitement chronique habituel
- Pour une demande de conseils liée à une problématique du diabète ou nécessitant des précautions et/ou des recommandations particulières en raison de leur diabète

La pratique au comptoir

Le repérage est réalisé par un pharmacien ou par un préparateur

Le professionnel de santé propose à ce patient un suivi de sa pathologie chronique et présente le dispositif « **Le tour de mon diabète en 300 secondes** » avec les thématiques incluses → Si le patient choisit d'y participer : remise d'une plaquette de suivi nominative

Le patient peut sélectionner immédiatement une thématique qu'il souhaite aborder : Le pharmacien ou préparateur s'appuie sur la carte de la thématique comportant les idées fortes et la fiche d'aide pharmacien disponible en ligne

L'entretien se déroule au comptoir d'une durée d'environ 5 minutes (300 secondes)

Une fois l'entretien réalisé, le pharmacien ou préparateur complète la plaquette de suivi

Les données à recueillir

Entre décembre 2023 et juin 2024

- La pharmacie participante transmettra à l'URPS pharmaciens des données anonymisées concernant les thématiques choisies par les patients
- Elle répondra en fin d'étude de faisabilité à un questionnaire en ligne élaboré et transmis par l'URPS permettant une évaluation des outils et des modalités
- En fin de suivi ou lorsque le professionnel de santé le ressent, il proposera au patient de répondre à une brève enquête de satisfaction sur le dispositif « Le tour de mon diabète en 300 secondes »

Rémunération de l'officine

La pharmacie percevra pour sa participation à l'étude de faisabilité :

- 100€ de participation au webinaire de présentation du dispositif sous réserve d'au moins un retour de données
- 40€ par patient pour la remontée d'informations des entretiens

LE TOUR DE MON DIABÈTE EN 300 SECONDES
Suivi du patient diabétique à l'officine

PRÉSENTATION

Action éducative sur la prise en charge et l'accompagnement du patient diabétique à l'officine : approche par des entretiens adaptés au patient diabétique (observation, prévention...), par des aides aux bonnes pratiques de dispensation, par des conseils associés à la délivrance

Nom, prénom du patient :

Date de proposition de suivi : / /

URPS Pharmaciens Grand Est / ARS Grand Est

LE TOUR DE MON DIABÈTE EN 300 SECONDES

AUTOSURVEILLANCE

Qu'est-ce que l'autosurveillance ?

Pourquoi l'autosurveillance ?

Comment faire ? Les manipulations, le matériel (lancettes...), les DASRI...

Savoir lire son résultat

Notion de cycle glycémique

URPS PHARMACIENS GE / ARS GE 2023